Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

QUESTION ÉCRITE

Auteur :	Caroline Cassart-Mailleux
Ministre :	Valérie Lescrenier
Compétence :	Enfance
Intitulé de la question :	Les places d'accueil pour la petite enfance en 2025

En Fédération Wallonie-Bruxelles, en 2022, le taux de couverture en places d'accueil pour la petite enfance était de 37%, soit 37 places pour 100 enfants.

Au 31 décembre 2024, le taux de couverture global de la Fédération Wallonie-Bruxelles était de 39,4% (38,3% pour la Wallonie). Cette progression positive est encourageante mais reste insuffisante.

Madame la Ministre peut-elle me communiquer les chiffres pour l'année 2025? Quel est le taux de couverture pour la Fédération Wallonie-Bruxelles? Une ventilation pour les 31 communes de l'arrondissement de Huy-Waremme est-elle disponible?

Dans une précédente réponse parlementaire, Madame la Ministre annonçait qu'une programmation serait lancée dès 2026 pour la création de nouvelles places.
Qu'en est-il? Cette programmation est-elle lancée?

Réponse de la Ministre Lescrenier:

[Mars 2026]

Au 31 décembre 2025, le taux de couverture global de la Fédération Wallonie-Bruxelles était de 39,2%. Ce chiffre n'est cependant pas définitif dès lors que les données relatives au nombre d'enfants prises en compte pour établir les taux de couverture ne sont pas mises à jour par Stabel avant juin de chaque année (juin 2026 donc pour les chiffres au 31/12/25 donc). Le nombre d'enfants pris ici en compte est donc toujours celui au 1er janvier 2025.

Dès lors, vous pourrez disposer des chiffres exacts après le mois de juin, et ce afin d'éviter de pouvoir réaliser des comparaisons exactes.

Le tableau ci-après présente le taux de couverture global pour l'arrondissement de Huy-Waremme, mais je rappelle que ces chiffres doivent être pris en compte avec la même réserve méthodologique.

COMMUNE	TC GLOBAL
Berloz	45,3
Braives	46,1
Crisnée	27,9
Donceel	62,3
Faimes	30,4
Fexhe-le-Haut-Clocher	70,8
Geer	69,7
Hannut	47,4
Lincent	43,3
Oreye	31,1
Remicourt	39,4
Saint-Georges-sur-Meuse	42
Waremme	51,4
Wasseiges	46
Amay	28,8
Anthisnes	33,8
Burdinne	33,3
Clavier	15,4
Engis	25,5
Ferrières	29,2
Hamoir	27,6
Héron	53,4
Huy	49
Marchin	26
Modave	26,7
Nandrin	75,8
Ouffet	39,1

Tinlot	58,1
Verlaine	15,2
Villers-le-Bouillet	42,4
Wanze	36,5

Mon cabinet a pris contact avec l'ONE et le SPW IAS, afin d'entreprendre les démarches nécessaires pour assurer le lancement d'un appel à projets pilotes liés au développement de micros-accueils (qui devraient nourrir la réflexion quant aux nouveaux critères de programmation).

Si je ne peux encore vous donner le délai exact quant au lancement de ce nouvel appel à projets, celui-ci devrait être lancé mi 2026. Soyez assurée, Madame la Députée, de ma ferme volonté de maintenir le cap et de créer davantage de places en Fédération Wallonie-Bruxelles. D'autres réflexions sont également en cours.